



Aménagement de la rue de la Croix Blanche (cette rue mène des Sables d'Olonne au centre du Château d'Olonne ancienne commune maintenant rattachée) :

-Côté droit, trottoir de 1,50m ;

-Côté gauche piste cyclable bidirectionnelle le long des propriétés ; Attention en sortant.

Cette rue est à double sens de circulation, empruntée également par les bus urbains ;

J'ai parlé avec les riverains. Il y a eu présentation du projet, déjà ficelé par la municipalité dont l'objectif est de ralentir la circulation tout en « favorisant les déplacements doux » donc pas de modification possible ... comme c'est habituel par la municipalité;

On ne comprend toujours pas ce que comprend l'expression « les déplacements doux » A mon avis les piétons ne sont pas concernés. Comme toujours, et je le redis : suppression systématique d'un trottoir pour favoriser les vélos....

Cette rue aurait mérité d'être en sens unique....vue sa largeur et ses aménagements....